

Les étudiants inscrits dans les universités d'Île-de-France en 2015-2016

Valérie RAFFIN
Service Statistique Académique

En 2015-2016, 377 719 étudiants sont inscrits dans les universités d'Île-de-France. La région enregistre une hausse de ses effectifs (+2,3 % en un an), cependant moins forte que celle de la France métropolitaine et domienne (+4,0 %). Cette évolution masque des divergences selon les secteurs : augmentation des inscriptions dans les filières générales (+2,7 %) et en santé (+2,0 %) contre une baisse en IUT (-3,1 %).

Les étudiants inscrits en cursus doctorat sont une nouvelle fois moins nombreux que l'année précédente (-4,5 %), tandis que les effectifs en cursus licence et master augmentent (+2,8 % et +2,6 % respectivement).

La répartition académique des étudiants est similaire à celle de l'an dernier : 49,9 % sont inscrits dans l'académie de Paris, 27,5 % dans l'académie de Versailles et 22,6 % dans l'académie de Créteil. La hausse des effectifs universitaires constatée au niveau régional touche les académies de manière équivalente : Paris accueille 2,4 % d'étudiants de plus qu'en 2014, Créteil 2,2 % et Versailles 2,3 %.

En 2015-2016, 377 719 étudiants sont inscrits dans les universités d'Île-de-France (IUT inclus), dont la moitié dans l'académie de Paris (*tableau 1*). Ils représentent près d'un quart (23,7 %) des étudiants inscrits dans les universités françaises : 213 200 sont inscrits en cursus licence (dont 16 925 en IUT), 144 625 en cursus master et 19 894 en cursus doctorat.

Les effectifs régionaux progressent de 2,3 % par rapport à 2014-2015, de manière presque équivalente dans chaque académie (+2,4 % à Paris, +2,2 % à Créteil, +2,3 % à Versailles). Si cette croissance annuelle est moins soutenue qu'au niveau national (+4,0 %), l'impact des inscriptions parallèles en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) et à l'université (rendues obligatoires depuis 2014-2015, *encadré 2*) y est tout autant visible. Ainsi hors doubles inscriptions en CPGE, la hausse régionale s'élève à 1,6 %, contre 2,9 %, réduisant l'écart de 0,4 point.

Les inscriptions augmentent principalement en cursus licence (+2,8 %) et master (+2,6 %). Cette tendance en licence est pour une grande part la conséquence des doubles inscriptions en CPGE. Une fois neutralisé cet effet, la croissance en licence est ramenée à 1,6 % (contre 3,0 % au niveau national), plus forte à Versailles (+1,9 %) qu'à Paris (+1,7 %) et Créteil (+0,9 %).

Tableau 1. Répartition des effectifs des universités d'Île-de-France en 2015-2016, par cursus LMD

	Paris	Créteil	Versailles	Île-de-France			France métr. + DOM		
	Part académique des effectifs d'Île-de-France (en %)			Effectifs	Evolution annuelle (en %)	Evol. % hors CPGE *	Effectifs	Evolution annuelle (en %)	Evol. % hors CPGE *
Cursus licence	45,4	25,0	29,7	213 200	2,8	1,6	966 987	4,9	3,0
<i>dont IUT</i>	11,8	43,9	44,3	16 925	-3,1	-	117 363	0,0	-
Cursus master	55,1	20,1	24,8	144 625	2,6	-	566 540	3,2	-
Cursus doctorat	60,3	14,9	24,7	19 894	-4,5	-	59 669	-1,6	-
Ensemble	49,9	22,6	27,5	377 719	2,3	1,6	1 593 196	4,0	2,9

* Evolution hors doubles inscriptions en CPGE, afin de raisonner « à champ constant » (cf. encadré 2).

Source : Système d'information SISE, MENESR-SIES / Traitements SSA Paris.

A la rentrée 2015, 13 713 étudiants sont inscrits en double cursus licence universitaire/CPGE en Île-de-France. Parmi eux 69,5 % sont inscrits dans une université parisienne, 26,5 % dans une université versaillaise et 4,1 % dans une université cristolienne.

Au niveau régional, ces doubles inscriptions sont prises dans le cadre d'une convention entre les universités et les lycées publics dans plus de quatre cas sur cinq (86,8 %, contre 84,8 % au niveau national). Ce conventionnement concerne 93,3 % des étudiants en cursus parallèle licence/CPGE dans l'académie de Paris, 79,1 % dans l'académie de Versailles, mais seulement 26,5 % dans l'académie de Créteil.

Tableau 2. Répartition des effectifs des universités d'Île-de-France en 2015-2016, par filière et cursus LMD

Filières	Cursus licence						Cursus master		Cursus doctorat		Ensemble LMD		
	Effectifs	Evolution annuelle (en %)	Evol. % hors CPGE **	Nouveaux bacheliers	Evolution annuelle (en %)	Evol. % hors CPGE **	Effectifs	Evolution annuelle (en %)	Effectifs	Evolution annuelle (en %)	Effectifs	Evolution annuelle (en %)	Evol. % hors CPGE **
Droit, sciences politiques	32 159	0,4	0,3	7 624	4,8	4,8	23 629	0,2	2 701	-3,3	58 489	0,1	0,1
Sciences économiques, gestion AES	22 367	5,6	6,0	5 585	2,6	1,9	14 351	7,7	937	-9,5	37 655	5,9	6,2
Total Economie-AES	6 681	-7,6	-8,4	1 808	-5,5	-7,5	1 036	-57,5	13	44,4	7 730	-20,1	-20,9
Total Economie-AES	29 048	2,2	2,1	7 393	0,4	-1,1	15 387	-2,4	950	-9,0	45 385	0,4	0,2
Lettres, sciences du langage, arts Langues	19 205	1,8	1,3	3 970	4,4	3,4	9 669	-4,4	2 437	-7,1	31 311	-0,9	-1,3
Langues	18 370	-1,1	-1,2	4 804	0,3	0,4	5 432	-1,1	779	-5,9	24 581	-1,3	-1,3
Sciences humaines sociales	33 269	1,9	1,0	7 443	7,7	6,9	32 021	10,3	4 909	-6,6	70 199	4,9	4,5
Pluri-lettres, langues, sc. humaines *	1 986	13,2	2,3	486	38,5	13,8	413	7,3	6	-62,5	2 405	11,6	2,8
Total Lettres-Arts-Langues-SHS	72 830	1,3	0,5	16 703	5,4	4,1	47 535	5,6	8 131	-6,8	128 496	2,3	1,9
Sc. fondamentales et applications	20 152	10,1	8,6	4 144	28,5	23,8	14 814	4,5	4 288	-4,9	39 254	6,1	5,3
Sciences de la nature et de la vie	5 317	10,5	10,1	650	18,6	15,4	6 166	10,4	3 459	-0,1	14 942	7,8	7,7
Pluri-sciences *	15 003	9,4	-3,3	6 601	24,9	4,4	337	17,4	24	-35,1	15 364	9,5	-2,8
Total Sciences	40 472	9,9	5,3	11 395	25,8	14,7	21 317	6,4	7 771	-3,0	69 560	7,2	4,6
STAPS	5 879	6,4	6,4	1 769	5,9	5,9	1 126	-13,3	138	36,6	7 143	3,1	3,1
Sous-total filières générales	180 388	3,3	1,9	44 884	8,9	5,3	108 994	3,1	19 691	-4,7	309 073	2,7	1,8
Filière santé	15 887	3,6	-	6 829	-0,3	-	35 631	1,2	203	25,3	51 721	2,0	-
Filière IUT	16 925	-3,1	-	6 683	-2,1	-	-	-	-	-	16 925	-3,1	-
Ensemble des filières	213 200	2,8	1,6	58 396	6,4	3,4	144 625	2,6	19 894	-4,5	377 719	2,3	1,6

* Le passage au LMD a entraîné la création de formations pluridisciplinaires, des précautions sont à prendre sur l'interprétation des données et de leurs évolutions. En outre le nouveau cadre national des formations (CNF), entré en vigueur à la rentrée 2014 pour les diplômes de Licence et par vagues d'accréditation pour les diplômes de Master, a eu des impacts sur ces évolutions (cf. encadré 1). - ** Evolution hors doubles inscriptions en CPGE, afin de raisonner « à champ constant » (cf. encadré 2).

Source : Système d'information SISE, MENESR-SIES / Traitements SSA Paris.

Croissance des effectifs en cursus licence

Après avoir connu une baisse de leurs effectifs en 2014-2015 (-0,7 % par rapport à 2013-2014), les universités franciliennes enregistrent cette année une hausse de 2,8 % en cursus licence, soit 5 725 étudiants de plus (tableau 2). Cette tendance touche la majorité des filières générales (+ 3,3 %), seules les formations en langues (- 1,1 %) et AES (- 7,6 %) connaissent une baisse. Avec une croissance de 10,5 % la filière sciences de la nature et de la vie est la plus dynamique en 2015.

Les formations en santé gagnent 3,6 %

d'inscrits tandis que la filière IUT accuse, cette année encore, une baisse non négligeable (- 3,1 %).

Les variations constatées à un niveau plus fin reflètent moins une évolution des comportements étudiants que l'impact des changements réglementaires intervenus avec la mise en place du nouveau cadre national des formations (CNF, cf. encadré 1).

Le nombre de bacheliers de l'année inscrits en L1 augmente de 6,4 % par rapport à 2014. Parmi eux la part de bacheliers franciliens inscrits en L1 croît de 2,55 points (tableau 2 bis).

Les inscriptions en cursus master continuent d'augmenter...

A la rentrée 2015, les universités franciliennes enregistrent une hausse annuelle de 2,6 % de leurs effectifs en master (soit 3 730 étudiants en plus) (tableau 2). Elle concerne surtout les formations en sciences humaines et sociales et sciences de la nature et de la vie. A l'inverse les formations en AES et STAPS continuent d'enregistrer des baisses significatives de leurs effectifs. Là encore, certaines évolutions peuvent être imputées à la mise en œuvre du nouveau CNF (cf. encadré 1).

Tandis que les effectifs en doctorat ne cessent de baisser

Poursuivant la même tendance depuis 2010-2011, les inscriptions de doctorants sont en baisse dans les universités franciliennes : - 4,5 % par rapport à la rentrée 2014, soit 936 étudiants de moins (tableau 2). Les seules hausses constatées concernent des filières où les effectifs sont faibles (AES, STAPS et santé), ce qui ne permet pas d'inverser la tendance.

Tableau 2bis. Evolution du taux de bacheliers en L1, par origine géographique

Filières	Néo-bacheliers en L1 selon l'origine géographique		% néo-bacheliers en L1 selon l'origine géographique		Evolution annuelle de la part (en points)	
	IDF	Hors IDF	IDF	Hors IDF	IDF	Hors IDF
Droit, sc. Politiques *	6 677	947	5,7	0,2	0,28	0,00
Sc. éco, gestion, AES	6 545	848	5,6	0,2	-0,02	0,01
Lettres, arts, langues, sc. humaines	13 979	2 724	11,9	0,5	0,59	0,03
Sciences	9 815	1 580	8,4	0,3	1,73	0,06
STAPS	1 684	85	1,4	0,0	0,08	0,00
Santé	6 566	263	5,6	0,1	0,00	-0,01
IUT	6 031	652	5,1	0,1	-0,11	-0,01
Ensemble des filières	51 297	7 099	43,7	1,4	2,55	0,08

* Lecture : en 2015-2016, 5,7 % des bacheliers franciliens de la session 2015 sont inscrits en L1 droit, sciences politiques dans une université francilienne, soit 0,28 point de plus qu'en 2014 ; 0,2 % des bacheliers nationaux hors IDF de la session 2015 sont inscrits en L1 droit, sciences politiques dans une université francilienne.

Source : Système d'information SISE, MENESR-SIES / Traitements SSA Paris.

Davantage de néo-bacheliers franciliens en première année de cursus licence

En 2015-2016, 43,7 % des bacheliers d'Île-de-France entrent en première année de cursus licence dans une université francilienne, contre 41,2 % en 2014 (*tableau 3*). Le taux de passage en première année de cursus licence augmente de 2,2 points pour les bacheliers généraux, de 1,2 point pour les bacheliers technologiques (respectivement 61,7 % et 32,2 % à la rentrée 2015) et diminue légèrement (de 0,2 point) pour atteindre 9,2 % chez les bacheliers professionnels. Globalement les universités franciliennes attirent une part plus importante de néo-bacheliers à la rentrée 2015 (9,4 % contre 8,8 % en 2014).

Tableau 3. Les nouveaux bacheliers d'Île-de-France inscrits en première année de cursus licence dans une université d'Île-de-France, en 2015-2016

	2015	2014	Evolution annuelle (en %)	Evol. % hors CPGE *
Baccalauréat général				
Total bacheliers d'IDF	67 009	63 856	4,9	-
Inscrits en 1 ^o année de cursus licence	41 361	37 990	8,9	6,4
Part des inscrits parmi les bacheliers	61,7	59,5	2,2 pt	3,2 pt
Baccalauréat technologique				
Total bacheliers d'IDF	23 125	24 086	-4,0	-
Inscrits en 1 ^o année de cursus licence	7 441	7 465	-0,3	-1,1
Part des inscrits parmi les bacheliers	32,2	31,0	1,2 pt	-0,4 pt
Baccalauréat professionnel				
Total bacheliers d'IDF	27 210	29 146	-6,6	-
Inscrits en 1 ^o année de cursus licence	2 495	2 746	-9,1	-9,4
Part des inscrits parmi les bacheliers	9,2	9,4	-0,2 pt	-1 pt
Ensemble des baccalauréats				
Total bacheliers d'IDF	117 344	117 088	0,2	-
Inscrits en 1 ^o année de cursus licence	51 297	48 201	6,4	4,1
Part des inscrits parmi les bacheliers	43,7	41,2	2,5 pt	1,5 pt

* Evolution hors doubles inscriptions en CPGE, afin de raisonner « à champ constant » (cf. encadré 2).

Source : Système d'information SISE, MENESR-SIES / Traitements SSA Paris.

Tableau 4. Les nouveaux bacheliers d'Île-de-France inscrits en première année de cursus licence dans un IUT d'Île-de-France, en 2015-2016

	2015	2014	Evolution annuelle (en %)
Baccalauréat général			
Total bacheliers d'IDF	67 009	63 856	4,9
Inscrits en 1 ^o année d'IUT	3 796	3 858	-1,6
Part des inscrits parmi les bacheliers	5,7	6,0	-0,3 pt
Baccalauréat technologique			
Total bacheliers d'IDF	23 125	24 086	-4,0
Inscrits en 1 ^o année d'IUT	2 135	2 174	-1,8
Part des inscrits parmi les bacheliers	9,2	9,0	0,2 pt
Baccalauréat professionnel			
Total bacheliers d'IDF	27 210	29 146	-6,6
Inscrits en 1 ^o année d'IUT	100	110	-9,1
Part des inscrits parmi les bacheliers	0,4	0,4	0 pt
Ensemble des baccalauréats			
Total bacheliers d'IDF	117 344	117 088	0,2
Inscrits en 1 ^o année d'IUT	6 031	6 142	-1,8
Part des inscrits parmi les bacheliers	5,1	5,2	-0,1 pt

Source : Système d'information SISE, MENESR-SIES / Traitements SSA Paris.

Tableau 4bis. Les nouveaux bacheliers de France métropolitaine et DOM inscrits en première année de cursus licence dans un IUT de France métropolitaine et DOM, en 2015-2016

	Baccalauréat général	Baccalauréat technologique	Baccalauréat professionnel	Ensemble
Total bacheliers	317 054	125 144	176 646	618 844
Part des inscrits	9,8	11,5	0,6	7,5
Île-de-France	5,7	9,2	0,4	5,1

Source : Système d'information SISE, MENESR-SIES / Traitements SSA Paris.

Stabilisation de la part des néo-bacheliers franciliens en première année d'IUT

Parmi les étudiants d'Île-de-France, 16 925 sont inscrits dans un institut universitaire technologique (IUT) en 2015-2016 (*tableau 2*), soit 4,5 % de l'ensemble des étudiants ou encore 7,9 % des licences. Les inscriptions (en 1^{ère}, 2^{ème} année de DUT et post-DUT) baissent de 3,1 % par rapport à 2014.

5,1 % des bacheliers franciliens se sont inscrits en première année d'IUT dans une université de la région en 2015 (*tableau 4*), soit - 0,1 point en un an.

Constatée depuis 2010-2011, la propension à entrer en première année d'IUT est plus forte parmi les bacheliers technologiques que parmi les bacheliers généraux (respectivement 9,2 % contre 5,7 %). Pour la troisième année consécutive en 2015-2016, cette tendance est similaire en France métropolitaine et dans les DOM (*tableau 4 bis*).

L'accès aux IUT franciliens reste, comme depuis 2010, marginal pour les bacheliers professionnels d'Île-de-France (0,4 % en 2015). Cette tendance s'observe également au niveau national.

Une majorité de femmes

En 2015-2016, 223 584 femmes sont inscrites dans les universités d'Île-de-France (tableau 5). Leur effectif a crû de 1,9 % en un an. Quel que soit le niveau de cursus LMD, les femmes sont, comme tous les ans, majoritaires. Ainsi, près de six étudiants sur dix sont des femmes : elles représentent 58,4 % des effectifs en licence et 61,5 % en master ; à la différence de la France métropolitaine et domienne, elles sont également majoritaires en cursus doctorat (51,4 % contre 48,0 % au niveau national).

La répartition par sexe au sein des filières est similaire à celle de l'an passé. S'orientant davantage vers les disciplines littéraires que les hommes, les femmes représentent 69,9 % des effectifs en lettres-arts-langues-sciences humaines et sociales et 60,6 % en droit-sciences politiques-économie-gestion-AES. Elles sont également plus nombreuses en santé (64,3 %).

A contrario, bien que majoritaires en sciences de la nature et de la vie (63,3 %), elles sont minoritaires en sciences (39,6 %) et en IUT (42,4 %). En particulier, elles ne représentent que 30,4 % des inscrits en sciences fondamentales et appliquées et 29,0 % des inscrits en STAPS.

Cependant, par rapport à l'an dernier, le nombre total de femmes inscrites dans les universités franciliennes augmente surtout dans les formations scientifiques (+ 7,2 %).

Il croît également en santé (+ 2,7 %), dans les disciplines du domaine lettres-arts-langues-sciences humaines et sociales (+ 1,4 %) , se stabilise en droit-sciences politiques-économie-gestion-AES (+ 0,3 %) mais diminue en IUT (- 3,3 %).

Un étudiant sur cinq est étranger

En 2015-2016, l'Île-de-France accueille 30,1 % des étudiants étrangers inscrits dans les universités françaises (France métropolitaine et DOM), soit 67 734 étudiants (+ 1,5 % en un an) (tableau 6). Cette évolution à la hausse s'observe surtout dans les formations scientifiques, en sciences humaines et sociales et en IUT.

Parmi l'ensemble des inscrits des universités franciliennes, près d'un étudiant sur cinq est étranger : 13,4 % des étudiants inscrits en cursus licence, 21,1 % des étudiants inscrits en cursus master et 43,0 % des étudiants inscrits en cursus doctorat.

Près d'un étudiant étranger sur deux est africain (45,7 %), un sur cinq est ressortissant de l'Union européenne (20,9 %) ou asiatique/océanien (18,8 %), un sur dix est américain (10,2 %) (tableau 7).

Quel que soit le continent d'origine, les étudiants étrangers sont majoritairement des femmes (58,2 %).

La part d'étrangers est plus ou moins forte selon les filières : 23,8 % en sciences (dont pluri-sciences mais hors STAPS et santé), 20,4 % en sciences économiques et gestion (y.c. AES), 19,2 % en lettres, arts, langues et sciences humaines contre 12,3 % en santé, 7,8 % en IUT et 4,6 % en STAPS (tableau 6).

30,8 % des étudiants africains s'orientent vers les sciences et STAPS et 30,6 % vers les filières en droit, sciences politiques, économie, gestion, AES ; les asiatiques/océanien optent d'abord pour des études en sciences et STAPS (29,2 %) et en lettres, arts et langues (24,5 %) ; 30,8 % des étudiants américains sont inscrits en lettres, arts et langues et 28,5 % en sciences humaines et sociales ; enfin, les européens intègrent davantage les filières en lettres, arts et langues (27,6 %) et en droit, sciences politiques, économie, gestion, AES (25,9 %).

26,7 % des étudiants étrangers inscrits dans une université francilienne en 2015-2016 ont un baccalauréat, obtenu en France ou à l'étranger (tableau 7). Parmi ceux qui n'ont pas le baccalauréat, 96,2 % ont pu faire valoir leur titre étranger pour accéder à l'université.

Tableau 5. Proportion de femmes dans les universités d'Île-de-France en 2015-2016

Filières	Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Ensemble LMD	Total femmes LMD	Evolution annuelle (en %)
	% de femmes	% de femmes	% de femmes	% de femmes		
Droit, sciences politiques	66,4	65,5	48,6	65,3	38 165	0,7
Sciences économiques, gestion AES	51,7	55,4	45,7	53,0	19 952	7,2
	61,9	65,1	69,2	62,3	4 819	-22,4
Total droit, sc. pol. et éco, gestion, AES	60,6	61,8	47,9	60,6	62 936	0,3
Lettres, sciences du langage, arts	68,5	72,7	66,7	69,7	21 816	-1,9
Langues	76,1	78,7	68,9	76,4	18 787	-2,0
Sciences humaines sociales	67,0	69,8	57,1	67,6	47 442	4,0
Pluri-lettres, langues, sciences humaines*	73,8	78,2	66,7	74,6	1 793	11,8
Total lettres, arts, langues, sc. humaines	69,9	71,5	61,1	69,9	89 838	1,4
Sc. fondamentales et applications	31,4	28,9	30,9	30,4	11 938	7,2
Sciences de la nature et de la vie	66,7	63,6	57,5	63,3	9 460	9,1
STAPS	27,0	37,0	45,7	29,0	2 069	4,1
Pluri-sciences*	44,8	54,3	45,8	45,0	6 920	5,5
Total sciences	39,2	39,2	42,8	39,6	30 387	7,2
Santé	69,8	61,9	54,2	64,3	33 247	2,7
IUT	42,4			42,4	7 176	-3,3
Ensemble des filières	58,4	61,5	51,4	59,2	223 584	1,9

* Le passage au LMD a entraîné la création de formations pluridisciplinaires, des précautions sont à prendre sur l'interprétation des données et de leurs évolutions. En outre le nouveau cadre national des formations (CNF), entré en vigueur à la rentrée 2014 pour les diplômes de Licence et par vagues d'accréditation pour les diplômes de Master, a eu des impacts sur ces évolutions (cf. encadré 1).—Source : Système d'information SISE, MENESR-SIES / Traitements SSA Paris.

Tableau 6. Proportion d'étudiants de nationalité étrangère et de non bacheliers de nationalité étrangère dans les universités d'Île-de-France en 2015-2016

Filières	Cursus licence		Cursus master		Cursus doctorat		Ensemble LMD					
	% d'étudiants étrangers	% d'étudiants étrangers non bacheliers	% d'étudiants étrangers	% d'étudiants étrangers non bacheliers	% d'étudiants étrangers	% d'étudiants étrangers non bacheliers	Effectifs d'étudiants étrangers	Evolution annuelle en %	% d'étudiants étrangers	Effectifs d'étudiants étrangers non bacheliers	Evolution annuelle en %	% d'étudiants étrangers non bacheliers
Droit, sciences politiques	13,0	7,7	16,3	12,1	42,7	36,7	9 191	1,5	15,7 **	6 328	2,2	10,8 **
Sciences économiques, gestion	15,7	7,9	28,6	22,2	53,8	46,7	8 125	2,0	21,6	5 403	-0,1	14,3
AES	14,8	5,4	11,8	7,5	23,1	15,4	1 111	-23,2	14,4	439	-33,9	5,7
Lettres, sciences du langage, arts	15,8	12,8	35,7	32,8	53,1	48,7	7 785	-0,3	24,9	6 819	-0,6	21,8
Langues	19,9	11,5	33,6	27,0	45,7	40,6	5 830	-2,9	23,7	3 904	-5,7	15,9
Sciences humaines sociales	11,0	7,3	14,9	11,9	38,5	34,6	10 319	2,6	14,7	7 951	1,1	11,3
Pluri-lettres, langues, sc. humaines*	33,0	30,8	34,1	28,6	0,0	0,0	796	-5,5	33,1	730	-8,1	30,4
Sc. fondamentales et applications	18,5	12,0	39,8	33,5	47,7	43,3	11 659	6,6	29,7	9 250	4,3	23,6
Sciences de la nature et de la vie	9,6	5,0	21,8	18,5	34,4	30,2	3 048	9,0	20,4	2 451	9,5	16,4
STAPS	3,0	1,0	10,2	7,9	26,8	24,6	330	0,3	4,6	180	1,7	2,5
Pluri-sciences*	11,3	5,1	34,7	30,9	29,2	12,5	1 826	9,1	11,9	870	13,3	5,7
Sous-total filières générales	14,3	8,7	23,6	19,3	43,1	38,4	60 020	1,9	19,4	44 325	0,8	14,3
Santé	9,6	5,2	13,4	10,8	33,0	30,5	6 387	-1,2	12,3	4 752	-6,2	9,2
Filière IUT	7,8	2,7					1 327	1,0	7,8	457	-11,6	2,7
Ensemble des filières	13,4	8,0	21,1	17,2	43,0	38,4	67 734	1,5	17,9	49 534	0,0	13,1
Total étudiants étrangers en Île-de-France	28 659	17 029	30 527	24 872	8 548	7 633						
Part des étrangers Île-de-France sur le total étrangers France métropolitaine et DOM (%)	27,7	24,9	31,4	30,8	34,8	34,1	30,1			28,9		

* Le passage au LMD a entraîné la création de formations pluridisciplinaires, des précautions sont à prendre sur l'interprétation des données et de leurs évolutions. En outre le nouveau cadre national des formations (CNF), entré en vigueur à la rentrée 2014 pour les diplômes de Licence et par vagues d'accréditation pour les diplômes de Master, a eu des impacts sur ces évolutions (cf. encadré 1).

** Lecture : parmi l'ensemble des étudiants inscrits en droit et sciences politiques en 2015-2016, 15,7 % sont étrangers et 10,8 % sont étrangers non bacheliers (autrement dit 68,8 % des étudiants étrangers inscrits en droit et sciences politiques en 2015-2016 n'ont pas le baccalauréat).

Source : Système d'information SISE, MENESR-SIES / Traitements SSA Paris.

Tableau 7. Répartition des étudiants de nationalité étrangère dans les universités d'Île-de-France par origine et par discipline en 2015-2016

	Répartition des étudiants par discipline											
	Nombre d'étudiants selon la nationalité	Evolution (en %)	% Droit, sc. éco, AES	% Arts, lettres, langues	% Sc. humaines	% Sciences, STAPS	% Santé	% IUT	Total	% par nationalité	dont femmes (en %)	dont bacheliers (en %)
Europe	17 123	1,9	25,9	27,6	19,3	15,6	10,3	1,2	100,0	25,3	69,5	26,9
dont UE	14 188	2,7	25,4	26,5	19,6	15,9	11,3	1,2	100,0	20,9	68,3	27,3
hors UE	2 935	-1,6	28,4	33,0	17,6	14,4	5,6	0,9	100,0	4,3	75,6	25,1
Afrique	30 931	3,2	30,6	11,7	13,2	30,8	11,2	2,5	100,0	45,7	50,4	31,1
Asie-Océanie	12 745	-1,3	22,9	24,5	13,9	29,2	7,2	2,4	100,0	18,8	60,0	21,3
Amérique	6 905	-1,1	23,0	30,8	28,5	13,5	3,6	0,7	100,0	10,2	61,6	18,2
Apatrides ou non déclarés	30	-14,3	20,0	26,7	20,0	26,7	6,7	0,0	100,0	0,0	66,7	50,0
Ensemble des nationalités	67 734		27,2	20,1	16,4	24,9	9,4	2,0	100,0	100,0	58,2	26,9
Evolution annuelle (en %)	1,5		-0,3	-1,4	1,9	7,2	-1,2	1,0				
Proportion d'étrangers parmi les étudiants Île-de-France (%)	17,9		17,7	24,4	15,3	22,0	12,3	7,8				
Part des étrangers Île-de-France sur le total étrangers France métropolitaine et DOM (%)	30,1		26,9	33,3	36,5	27,2	37,4	20,3				

Source : Système d'information SISE, MENESR-SIES / Traitements SSA Paris.

L'académie de Paris

En 2015-2016, les universités de l'académie de Paris comptent 188 402 étudiants (+ 2,4 % en un an), soit 49,9 % des effectifs universitaires d'Île-de-France (*graphique 1*). L'offre de formation au sein de l'académie est davantage orientée vers les filières générales : 35,6 % des étudiants parisiens sont inscrits en lettres-langues-arts-sciences humaines et sociales, 25,9 % en droit-économie-gestion-AES et 18,5 % en sciences et STAPS. La filière santé est également très développée (18,8 % des inscriptions). L'académie de Paris forme ainsi 68,6 % des étudiants en santé d'Île-de-France (+ 0,8 point) (*graphique 2*).

Avec seulement deux IUT, Paris prépare 11,8 % des étudiants franciliens inscrits en IUT à l'obtention d'un DUT ou d'un diplôme post-DUT.

51,3 % des étudiants sont inscrits en cursus licence, 42,3 % en cursus master et 6,4 % en cursus doctorat. Paris accueille ainsi trois doctorants franciliens sur cinq (soit 60,3 %), ce qui représente 20,1 % des doctorants de France métropolitaine et domienne (contre 10,0 % des étudiants en cursus licence et 14,1 % des étudiants en cursus master).

L'académie de Créteil

En 2015-2016, les universités de l'académie de Créteil comptent 85 273 étudiants, soit 22,6 % des effectifs universitaires franciliens (*graphique 1*). L'académie enregistre une hausse annuelle de ses effectifs de

2,2 %. Cette évolution résulte d'un gain d'effectifs combiné de 6,3 % en cursus master 0,6 % en cursus licence compensant la baisse de 6,2 % en cursus doctorat (où les effectifs sont les plus faibles).

62,4 % des étudiants cristoliens (53 244) sont inscrits en cursus licence, 34,1 % en cursus master (29 058) et 3,5 % en cursus doctorat (2 971).

14,0 % des étudiants inscrits en cursus licence (7 429) préparent un diplôme en IUT. Disposant de neuf IUT, l'académie de Créteil forme 43,9 % des étudiants inscrits dans un IUT francilien (*graphique 2*).

L'académie de Versailles

En 2015-2016, les universités de l'académie de Versailles comptent 104 044 étudiants, soit 27,5 % des effectifs universitaires d'Île-de-France (*graphique 1*). A l'instar des deux autres académies, Versailles gagne en dynamisme cette année et voit ses effectifs universitaires croître de 2,3 % par rapport à la rentrée 2014.

60,8 % des étudiants versaillais sont inscrits en cursus licence (63 216), 34,5 % en cursus master (35 906) et 4,7 % en cursus doctorat (4 922).

Parmi les inscrits dans une université francilienne, l'académie forme 45,0 % des étudiants en STAPS, 44,3 % des étudiants en IUT (avec huit établissements) et près d'un tiers des étudiants en sciences et en droit, économie et gestion (*graphique 2*).

Des mouvements inter-académiques

Le recrutement des néo-bacheliers en première année de cursus licence dans les universités franciliennes est marqué par de forts mouvements inter-académiques.

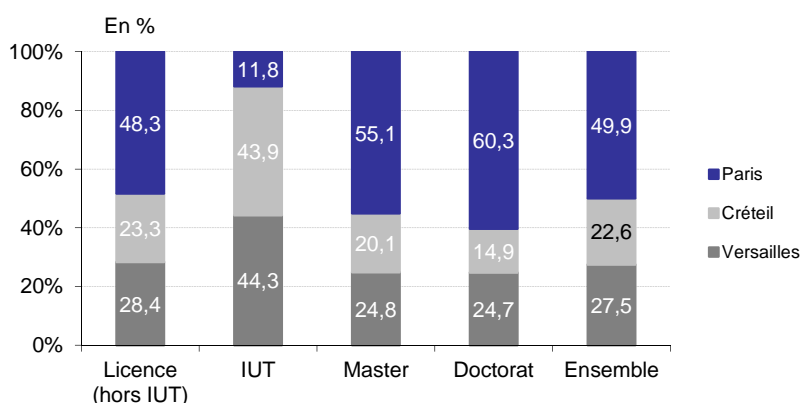
Paris accueille en première année de cursus licence 27 065 néo-bacheliers (+ 9,4 % en un an), dont 91,1 % issus de la voie générale. 33,7 % de ces néo-bacheliers ont obtenu leur baccalauréat dans l'académie de Paris, 23,0 % à Créteil et 28,0 % à Versailles (*tableau 8*). 34,1 % des néo-bacheliers de Créteil et Versailles ayant pris une inscription en L1 à Paris suivent des études en lettres, arts, langues, sciences humaines et sociales, 23,3 % en sciences, STAPS et 20,8 % en santé.

A la rentrée universitaire 2015, 13 734 bacheliers de l'année se sont inscrits en première année de cursus licence dans une université de Créteil, soit + 2,0 % en un an.

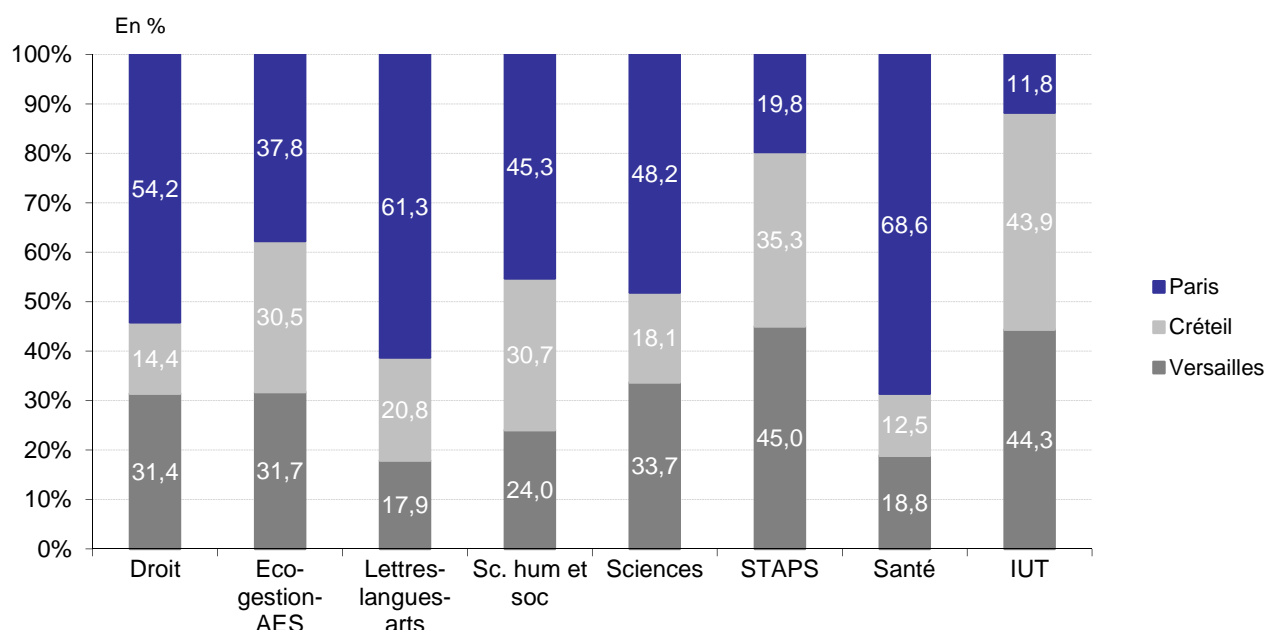
71,1 % d'entre eux ont obtenu leur diplôme dans l'académie de Créteil, 15,7 % à Versailles et 5,4 % à Paris. 33,3 % des néo-bacheliers de Paris et de Versailles ayant pris une inscription à Créteil intègrent un IUT, 28,6 % une licence en lettres, arts, langues, sciences humaines et sociales. Si la majorité a un baccalauréat général (67,7 %), plus d'un sur cinq a un baccalauréat technologique (23,2 %) et près d'un sur dix a un baccalauréat professionnel (9,2 %) (*tableau 8*).

Enfin, parmi les 17 597 bacheliers de la session 2015 inscrits en première année de cursus licence à Versailles (+ 5,4 % en un an), académie qui représente chaque année près de la moitié des bacheliers franciliens, 78,2 % sont originaires de Versailles, 7,2 % de Créteil et 4,1 % de Paris. Les bacheliers de Paris et de Créteil intégrant une université versaillaise s'inscrivent prioritairement en IUT (31,3 %) et en droit, économie, gestion et AES (23,2 %) ou sciences, STAPS (22,1 %).

Graphique 1. Répartition académique des étudiants inscrits dans les universités d'Île-de-France en 2015-2016, selon le cursus LMD



Graphique 2. Répartition académique des étudiants inscrits dans les universités d'Île-de-France en 2015-2016, selon la filière



Lecture : en 2015-2016, parmi les étudiants d'Île-de-France inscrits en droit, 54,2 % sont inscrits à Paris, 14,4 % à Créteil et 31,4 % à Versailles.

Source : Système d'information SISE, MENESR-SIES / Traitements SSA Paris.

Tableau 8. Les nouveaux bacheliers inscrits en première année de cursus licence dans les universités de Paris, Créteil, Versailles en 2015-2016

		Académie de l'établissement d'accueil					
		Paris		Créteil		Versailles	
		Effectifs	Evolution (%)	Effectifs	Evolution (%)	Effectifs	Evolution (%)
Total des nouveaux bacheliers inscrits en première année de cursus licence		27 065	9,4	13 734	2,0	17 597	5,4
Filière du baccalauréat	Filière universitaire	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Générale		24 658	91,1	9 293	67,7	13 872	78,8
	<i>Droit, éco, arts, lettres, SHS</i>	13 843	56,1	4 484	48,3	7 359	53,0
	<i>Sciences et santé</i>	10 269	41,6	3 026	32,6	4 575	33,0
	<i>IUT</i>	546	2,2	1 783	19,2	1 938	14,0
Technologique		1 776	6,6	3 184	23,2	2 984	17,0
	<i>Droit, éco, arts, lettres, SHS</i>	1 182	66,6	1 492	46,9	1 272	42,6
	<i>Sciences et santé</i>	383	21,6	635	19,9	676	22,7
	<i>IUT</i>	211	11,9	1 057	33,2	1 036	34,7
Professionnelle		631	2,3	1 257	9,2	741	4,2
	<i>Droit, éco, arts, lettres, SHS</i>	542	85,9	988	78,6	558	75,3
	<i>Sciences et santé</i>	88	13,9	206	16,4	135	18,2
	<i>IUT</i>	1	0,2	63	5,0	48	6,5
Académie de passage du baccalauréat							
	Paris	9 109	33,7	740	5,4	717	4,1
	Créteil	6 216	23,0	9 767	71,1	1 259	7,2
	Versailles	7 570	28,0	2 150	15,7	13 769	78,2
	Autre académie	4 170	15,4	1 077	7,8	1 852	10,5
Total des nouveaux bacheliers inscrits en première année de cursus licence (hors doubles inscriptions en L1 et CPGE*)		21 195	5,1	13 415	2,6	15 452	1,9

Lecture : en 2015-2016, 27 065 bacheliers de la session 2015 (France métropolitaine et DOM) se sont inscrits en première année de licence dans une université de l'académie de Paris. Parmi eux, 13 843 se sont inscrits en droit, économie, arts, lettres, langues ou sciences humaines et sociales avec un baccalauréat général.

* Evolution hors doubles inscriptions en CPGE, afin de raisonner « à champ constant » (cf. encadré 2).

Source : Système d'information SISE, MENESR-SIES / Traitements SSA Paris.

Encadré 1. Le nouveau cadre national des formations

Le nouveau cadre national des formations (CNF) fixé par l'arrêté du 22 janvier 2014 vise à la simplification de l'offre de formation en Licence et Master, à l'université.

Entré en vigueur à la rentrée 2014 pour les diplômes de Licence générale, le CNF réduit fortement le nombre d'intitulés de diplômes. Certains sont devenus plus précis, conduisant à un classement par discipline plus aisé : c'est le cas des licences de sciences, moins fréquemment classées en « pluri-sciences », mais davantage en « sciences fondamentales et applications » ou en « sciences de la nature et de la vie ». À l'inverse, d'autres intitulés sont plus généraux, notamment dans les disciplines littéraires (Licence mention Humanités par exemple) et sont plus fréquemment classés en « pluri-lettres, langues, sciences humaines ». Ces modifications ont entraîné des baisses et des augmentations mécaniques des effectifs d'une discipline à l'autre. Comparer les effectifs totaux par discipline n'est donc plus pertinent au sein des groupes disciplinaires « Sciences » et « Lettres-sciences humaines et sociales ». Il est en revanche toujours possible d'interpréter les évolutions au niveau agrégé de ces groupes disciplinaires (*tableau 2*).

Concernant les diplômes de Master et Licence professionnelle, la nomenclature simplifiée des formations est mise en place progressivement sur cinq ans à partir de la rentrée 2015-2016 en fonction des différentes vagues de contractualisation. Cependant une grande partie des établissements a anticipé cette évolution pour les masters MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, *cf. encadré 3*). L'intitulé du diplôme ne comportant alors plus que la mention, ces diplômes sont désormais tous classés en sciences de l'éducation et donc en sciences humaines et sociales tandis qu'auparavant ils étaient classés selon la discipline du parcours. Cela entraîne donc une hausse mécanique des effectifs en « Lettres-sciences humaines et sociales » au détriment des autres groupes disciplinaires (par exemple les étudiants inscrits en MEEF 2nd degré mathématiques, sciences physiques et chimie ou économie-gestion seront comptabilisés en SHS et plus en sciences ou économie-AES).

Encadré 2. Conventions entre lycées à classes post-bac et EPSCP

La loi pour l'Enseignement supérieur et la Recherche du 22 juillet 2013 prévoit qu'à partir de la rentrée 2013 les lycées publics disposant de formations post-bac nouent, par convention, des partenariats avec un ou plusieurs établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), dont font partie les universités. Cette disposition vise à favoriser les passerelles entre les systèmes d'enseignement, faciliter l'apprentissage dans l'enseignement supérieur et la recherche et rendre les parcours des étudiants plus fluides. Le décret d'application de cette disposition, publié le 22 septembre 2014, rend obligatoire l'inscription des étudiants de classes préparatoires aux grandes écoles de ces lycées dans un EPSCP avec lequel un partenariat a été conclu.

Même si les doubles inscriptions étaient déjà possibles et effectives auparavant, la mise en place progressive de ces conventions entre lycées publics disposant de CPGE et EPSCP génère une augmentation mécanique des inscriptions en cursus licence.

Cette hausse mécanique débutée à la rentrée 2013-2014 devient significative au niveau national à partir de la rentrée 2014-2015. Ainsi pour 2013-2014 le Ministère enregistrait 850 inscriptions parallèles en CPGE et cursus licence de plus qu'en 2012-2013 (+ 4,4 %), dont 220 primo-inscriptions (+ 2,0 % parmi les néo-entrants) ; en 2014-2015 ce sont 1 173 inscriptions de plus qu'en 2013-2014 (+ 6,8 %), dont 1 170 primo-inscriptions (+ 10,2 % parmi les néo-entrants) ; en 2015-2016, la pratique est intégrée par les établissements : 17 986 inscriptions supplémentaires sont recensées par rapport à 2014-2015 (+ 83,1 %), dont 13 107 primo-inscriptions (+ 104,1 % parmi les néo-entrants).

En Île-de-France il n'y a pas eu de hausse significative simultanée sur l'ensemble des doubles inscriptions et sur les doubles inscriptions de néo-entrants à l'université avant 2015 : 527 inscriptions parallèles en CPGE et cursus licence ont été enregistrées en plus entre 2012-2013 et 2013-2014 (+ 5,1 %) et seulement 103 de plus entre 2013-2014 et 2014-2015 (+ 0,9 %) tandis que parmi les primo-entrants 184 inscriptions parallèles supplémentaires ont été comptabilisées en 2013-2014 (+ 3,0 %) et 411 entre 2013-2014 et 2014-2015 (+ 6,6 %). En 2015-2016, 2 677 inscriptions supplémentaires sont recensées par rapport à 2014-2015 (+ 24,3 %), dont 1 916 primo-inscriptions (+ 28,7 %).

Cette hausse, plus importante dans certaines disciplines (comme sciences fondamentales et applications, AES ou sciences humaines et sociales), amplifie les évolutions observées à un niveau plus agrégé. Si l'on exclut les doubles inscriptions en CPGE, l'accroissement des effectifs constaté en 2015-2016 diminue de 0,7 point pour l'ensemble et de 1,2 point pour le seul cursus Licence (*tableau 1*). Suivant les préconisations du département des études et statistiques du Ministère, cette note comptabilise les doubles inscriptions comme les années précédentes et propose deux calculs d'évolutions : le calcul classique et un calcul hors doubles inscriptions en 2014-2015 et 2015-2016 afin de raisonner « à champ constant » en neutralisant l'effet de leur hausse.

Encadré 3. Élargissement du contour des ÉSPÉ

Les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ÉSPÉ) ont été créées dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013. Elles ont pour mission de former les futurs enseignants et les enseignants en poste, notamment en organisant des masters « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) » déclinés en 4 mentions (1^{er} degré ; 2nd degré ; encadrement éducatif ; pratiques et ingénierie de la formation). Représentées à un niveau académique, elles ont le statut de composante d'une université ou d'une communauté d'universités et d'établissements (COMUE). Ainsi en 2015-2016 en Île-de-France des formations en MEEF sont assurées dans l'ensemble des universités de chaque académie mais :

- l'ÉSPÉ de l'académie de Paris, qui accueille 2 977 étudiants, est portée administrativement par l'université Paris 4 ;
- l'ÉSPÉ de l'académie de Créteil, qui accueille 4 798 étudiants, est portée administrativement par l'université Paris-Est Créteil (Paris 12) ;
- l'ÉSPÉ de l'académie de Versailles, qui accueille 4 857 étudiants, est portée administrativement par l'université de Cergy-Pontoise.

En 2014-2015, le contour des ÉSPÉ a été élargi aux formations en 2^{ème} année de master MEEF et aux diplômes universitaires dédiés à la formation à l'enseignement. Afin d'éviter des doubles-comptes, les inscriptions d'étudiants concernés par ces formations sont retirées des établissements. Cependant, tant que l'ensemble des établissements n'est pas passé à l'offre de formation simplifiée pour les masters (*encadré 1*), le Ministère préconise de ne pas calculer d'évolutions d'effectifs au niveau établissement pour le cursus master ni pour les inscriptions totales (*annexe A*).

Annexe A. Effectifs universitaires (inscriptions principales) en 2015-2016 par université et par académie, en Île-de-France

Universités et académies	Cursus licence		Cursus master		Cursus doctorat		Ensemble LMD		Nouveaux bacheliers
	Effectifs	Evolution annuelle (%)	Effectifs *	Evolution annuelle (%)	Effectifs	Evolution annuelle (%)	Effectifs *	Evolution annuelle (%)	
Paris 1	22 280	0,2	14 988	-	2 685	-1,8	39 953	-	5 371
Paris 2	8 160	4,1	7 881	-	948	0,2	16 989	-	2 107
Paris 3	10 672	-0,4	4 622	-	1 187	-12,2	16 481	-	2 285
Paris 4	11 805	5,1	6 752	-	1 510	-7,5	20 067	-	3 295
ÉSPÉ Paris	-	-	2 977	-	-	-	2 977	-	-
Paris 5	14 843	2,5	17 510	-	1 311	1,5	33 664	-	4 584
Paris 6	17 644	8,7	13 476	-	2 592	-4,1	33 712	-	6 114
Paris 7	11 336	7,2	11 455	-	1 768	3,8	24 559	-	3 309
Paris	96 740	3,7	79 661	1,7	12 001	-2,9	188 402	2,4	27 065
<i>Evol. % hors CPGE **</i>		1,7					1,4		
COMUE Paris-Est	-	-	0	-	1 393	0,4	1 393	-	-
Marne-la-Vallée	7 684	2,3	3 544	-	-	-	11 228	-	1 956
Paris 8	14 224	0,3	6 485	-	1 043	-13,7	21 752	-	2 526
Paris 12	17 470	-1,0	7 883	-	-	-	25 353	-	5 318
ÉSPÉ Créteil	0	-	4 798	-	-	-	4 798	-	-
Paris 13	13 866	2,2	6 348	-	535	-6,1	20 749	-	3 934
Créteil	53 244	0,6	29 058	6,3	2 971	-6,2	85 273	2,2	13 734
<i>Evol. % hors CPGE **</i>		0,9					2,4		
Cergy Pontoise	10 067	5,8	3 072	-	349	-5,4	13 488	-	3 050
ÉSPÉ Versailles	-	-	4 857	-	-	-	4 857	-	-
Evry-Val-d'Essonne	7 325	5,5	2 244	-	231	0,0	9 800	-	2 162
Paris 10	21 058	2,4	9 097	-	1 451	-4,2	31 606	-	5 406
Paris 11	15 544	1,8	10 661	-	2 427	-4,9	28 632	-	4 092
Versailles-Saint-Quentin	9 222	2,9	5 975	-	464	-26,9	15 661	-	2 887
Versailles	63 216	3,2	35 906	2,0	4 922	-7,2	104 044	2,3	17 597
<i>Evol. % hors CPGE **</i>		1,9					1,4		
Total Île-de-France	213 200	2,8	144 625	2,6	19 894	-4,5	377 719	2,3	58 396
<i>Evol. % hors CPGE **</i>		1,6					1,6		

Source : Système d'information SISE, MENESR-SIES / Traitements SSA Paris.—* Evolutions annuelles non pertinentes au niveau établissement (cf. encadré 3).—** Cf. encadré 2.

Annexe B. Effectifs universitaires (inscriptions principales) en 2015-2016 par université et par filière, en Île-de-France

Universités et académies	Droit, économie, gestion	Lettres, langues, arts	Sciences humaines et sociales	Sciences	STAPS	Santé	IUT	Ensemble
Paris 1	25 850	3 752	9 188	1 163	-	-	-	39 953
Paris 2	16 505	11	471	2	-	-	-	16 989
Paris 3	61	13 129	3 238	-	53	-	-	16 481
Paris 4	40	11 544	8 455	28	-	-	-	20 067
ÉSPÉ Paris	0	148	2 422	344	63	-	-	2 977
Paris 5	5 873	799	5 210	3 767	1 295	14 904	1 816	33 664
Paris 6	165	-	17	21 929	-	11 601	-	33 712
Paris 7	326	4 893	3 888	6 279	-	8 992	181	24 559
Paris	48 820	34 276	32 889	33 512	1 411	35 497	1 997	188 402
<i>Evolution annuelle (%)</i>	2,4	-1,2	1,5	6,0	16,5	3,2	-4,0	2,4
<i>Evol. % hors CPGE *</i>	2,5	-1,3	0,2	1,6	16,5	-	-	1,4
COMUE Paris-Est	228	121	345	681	13	5	-	1 393
Marne-la-Vallée	2 709	1 631	1 896	3 246	561	-	1 185	11 228
Paris 8	3 812	6 400	9 673	1 117	-	-	750	21 752
Paris 12	10 562	2 056	2 137	3 382	1 156	3 609	2 451	25 353
ÉSPÉ Créteil	0	0	4 796	2	0	-	-	4 798
Paris 13	4 991	1 418	3 455	4 186	790	2 866	3 043	20 749
Créteil	22 302	11 626	22 302	12 614	2 520	6 480	7 429	85 273
<i>Evolution annuelle (%)</i>	-2,1	-2,2	9,4	8,4	-2,2	-0,8	-2,4	2,2
<i>Evol. % hors CPGE *</i>	-1,4	-2,4	9,5	8,2	-2,1	-	-	2,4
Cergy Pontoise	5 133	1 945	1 066	4 046	-	32	1 266	13 488
ÉSPÉ Versailles	0	0	4 857	0	0	-	-	4 857
Evry-Val-d'Essonne	3 490	857	870	2 671	542	59	1 311	9 800
Paris 10	13 348	6 018	9 216	981	1 342	-	701	31 606
Paris 11	5 850	181	180	11 902	1 255	6 279	2 985	28 632
Versailles-Saint-Quentin	4 931	989	1 224	3 834	73	3 374	1 236	15 661
Versailles	32 752	9 990	17 413	23 434	3 212	9 744	7 499	104 044
<i>Evolution annuelle (%)</i>	-1,3	0,8	6,7	8,3	2,4	-0,3	-3,6	2,3
<i>Evol. % hors CPGE *</i>	-2,2	0,0	6,5	6,6	2,3	-	-	1,4
Total Île-de-France	103 874	55 892	72 604	69 560	7 143	51 721	16 925	377 719
<i>Evolution annuelle (%)</i>	0,2	-1,1	5,1	7,2	3,1	2,0	-3,1	2,3
<i>Evol. % hors CPGE *</i>	0,1	-1,3	4,5	4,6	3,1	-	-	1,6

Source : Système d'information SISE, MENESR-SIES / Traitements SSA Paris.—* Cf. encadré 2.